

31^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR • 2006



31^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR

31^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR

PROGRAMME OFFICIEL

25 février 2006

Editeur :

Association pour la Promotion du Cinéma

19, rue Lauriston 75116 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

Conception, réalisation :

Atelier des giboulées • 01 40 21 41 31

Impression : Atelier Gustave Gernez - 2GCA

Catalogue imprimé sur munken lynx 300 gr et 120 g
distribué par Axelium

Intercalaires imprimés sur Voile de Papier,
produit par Zuber Rieder, distribué par Papeteries de France

Dépôt légal : février 2006

© APC, toute reproduction, même partielle, interdite.

Sommaire

Éditoriaux	▪ 7
La Cérémonie des César	▪ 17
Les nominations	▪ 29
Les films	▪ 33
Les partenaires de l'Académie	▪ 67
Règlement de l'Académie	▪ 76



Orange, partenaire complice de la nuit des César



PARTENAIRE OFFICIEL

communiquons plus





© MJC

«Recommencer, ce n'est pas refaire» disait César. Assurément, la Cérémonie des César, qui récompense chaque année depuis trois décennies les meilleurs artistes et techniciens, et les plus belles réalisations du cinéma français et international, ne contredit pas l'auteur de ses trophées.

Depuis 30 ans, les César soulignent l'extraordinaire diversité et le fabuleux dynamisme de la création cinématographique de notre pays et mettent à l'honneur tous les talents des plus éclatants, des plus confirmés jusqu'aux nouveaux visages, aux nouvelles découvertes pour le grand public. Depuis 30 ans, les César braquent les projecteurs sur tous les métiers de la grande famille du cinéma et montrent qu'un film est avant tout une œuvre collective, le fruit unique d'un formidable travail d'équipe.

Depuis 30 ans enfin, les César nous offrent de grands moments d'émotion

et d'humour, et je fais confiance à la pétillante Valérie Lemercier pour nous livrer une édition 2006 pleine de surprises.

La production cinématographique vient de connaître une année faste en France, avec un nombre record de films d'expression française, qui ont bénéficié des mesures prises par le gouvernement –notamment le crédit d'impôt – pour relocaliser les tournages en France et développer l'emploi dans ce secteur emblématique de la diversité culturelle, entrée dans le droit international grâce à l'adoption de la Convention de l'UNESCO. Je sais la part que le monde du cinéma a prise à cette mobilisation réussie. Je sais aussi que cette fantastique diversité rendra les choix de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma encore plus difficiles ! Je vous souhaite à tous une excellente soirée !

Renaud Donnedieu de Vabres

Ministre de la Culture
et de la Communication

A photograph of two women, Christina and Marie Ange Corbel, sitting side-by-side. They are both wearing grey, textured blazers over dark tops. The woman on the left has light-colored eyes and is looking slightly to the right. The woman on the right has dark hair and is looking directly at the camera. The background is dark, with a white pillow visible on the left side.

Créatrices de valeur

FORTIS 

Christina et Marie Ange Corbel | Hôtel Edouard VII Paris 2e. Les banquiers Fortis accompagnent la famille Corbel depuis trois générations. Christina et Marie Ange Corbel attendent un service 4 étoiles, tant pour leur vie professionnelle que privée. Elles ont choisi leur vie. Elles ont choisi leur banquier.

www.fortisbanque.fr

Banquier d'entreprise | Banquier privé



Si le cinéma est l'art de l'éphémère, une chose lui est constante : la crise à répétition. Celle-ci revient en effet sur le devant de la scène avec une telle régularité, qu'il faudrait être bien naïf pour ne pas savoir que le rêve sur grand écran, le film, est éternel. A l'heure des bilans – et les César en sont le parfait exemple, qui font fi des querelles de clocher bruissant habituellement dans le Landerneau cinématographique – à l'heure des bilans, donc, beaucoup souligneront les risques que font planer les nouvelles technologies sur l'avenir du cinéma. C'est la nouvelle arlésienne du cinéma français. Pourtant, malgré quelques secousses, de grosses turbulences, le rêve reste intact. Le cinéma est et restera toujours un lieu de rencontres, de divertissement et d'émotions partagées, dans des salles toujours plus magiques. Il déborde plus que jamais de son cadre habituel et imprègne toutes les formes d'expression artistique.

V.O.D., films sur Internet, piraterie,

téléchargement des films, haut débit : faut-il voir une nouvelle crise dans cette démultiplication des supports et des pratiques ou une demande de films exponentielle appelant un surcroît de création ? Cet appel de la technologie numérique est un nouveau couronnement pour le film-roi puisqu'il en est l'élément absolu et incontournable.

Le cinéma n'a jamais eu peur de l'avenir, il l'a toujours devancé. C'est cette révolution permanente qui, aujourd'hui comme demain, fait sa force. Alors filmez, tournez, jouez, secouez-nous, bouleversez-nous, seuls les artistes connaissent la réponse, cette crise comme les autres appellera ou renouvellera le talent, les talents, tous les talents.

Et de talent, cette Cérémonie ne manquera pas, Carole Bouquet et Valérie Lemercier nous honorant de leur – divine et royale – présence.

Bonne soirée à tous !

Alain Terzian

Président de l'Académie
des Arts et Techniques du Cinéma

18 NOMINATIONS POUR 6 FILMS COPRODUITS OU ACQUIS PAR STUDIOCANAL

**GABRIELLE**

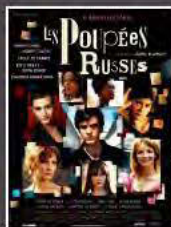
MEILLEURE ACTRICE
 MEILLEURE ADAPTATION
 MEILLEURE PHOTO
 MEILLEURS DECORS
 MEILLEUR SON
 MEILLEURS COSTUMES

ISABELLE HUPPERT
 PATRICE CHEREAU, ANNE-LOUISE TRIVIDIC
 ERIC GAUTIER
 OLIVIER RADOT
 GUILLAUME SCIAMA, BENOÎT HILLEBRANT,
 OLIVIER DÔ HÛU
 CAROLINE DE VIVAISE

LE PETIT LIEUTENANT

MEILLEUR FILM FRANCAIS
 MEILLEUR REALISATEUR
 MEILLEURE ACTRICE
 MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE
 MEILLEUR SCENARIO ORIGINAL

XAVIER BEAUVOIS
 XAVIER BEAUVOIS
 NATHALIE BAYE
 ROSCHDY ZEM
 XAVIER BEAUVOIS, GUILLAUME BREAUD,
 JEAN-ERIC TROUBAT, CEDRIC ANGER

**LES POUPEES RUSSES**

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE
 MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE
 MEILLEUR MONTAGE

CECILE DE FRANCE
 KELLY REILLY
 FRANCINE SANDBERG

LE COUPERET

MEILLEUR ACTEUR
 MEILLEURE ADAPTATION

JOSE GARCIA
 COSTA-GAVRAS, JEAN-CLAUDE GRUMBERG

**ANTHONY ZIMMER**

MEILLEUR PREMIER FILM

JERÔME SALLE

MILLION DOLLAR BABY

MEILLEUR FILM ETRANGER

CLINT EASTWOOD





Le cinéma fête ce soir toute sa diversité, sa richesse et ses talents. CANAL+ est heureux et flatté d'affirmer une fois encore, à travers la cérémonie des César, son attachement au 7ème Art. Ce moment partagé entre le cinéma et la télévision est un des temps forts d'une alliance unique et pérenne. Un mariage bénéfique à chacun, qui repose sur une même approche de la création, innovante et libre.

Le palmarès de l'année dernière montrait combien le cinéma est ancré dans le réel, en prise directe avec son époque. Un point fort que l'on retrouve au cœur des préoccupations de CANAL+, qui apporte au spectateur, à travers tous ses programmes, un regard singulier et incisif.

Je ne doute pas que, cette année encore, les César récompenseront les œuvres et les artistes qui donnent au cinéma français son caractère exceptionnel.

Bertrand Meheut

Président de CANAL+



CHAUMET
PARIS

Paris - Londres - Genève
Monte Carlo - Deauville
Tél. 01 44 77 26 26
www.chaumet.com



En mettant en valeur l'exceptionnelle richesse et la diversité du cinéma français, la 31^e Cérémonie des César sera l'occasion de revivre toutes les émotions passionnantes de l'année qui vient de s'achever.

Les découvertes étonnantes ou les consécration attendues, nous les devons à la grande famille des professionnels français, lesquels ont su une fois de plus unir leur passion commune et leurs talents, chacun dans son art et son domaine de compétence particulier.

Ces succès sont la juste récompense des efforts de tous ceux qui contribuent à ce que le cinéma soit l'une des pratiques culturelles les plus répandues et les plus appréciées des Français. C'est aussi celle de la persévérance des pouvoirs publics à voir dans le soutien à toute la filière cinématographique un enjeu de première importance. En tant que Directrice générale du CNC, je me réjouis de l'enthousiasme que suscite cette cérémonie et tiens à remercier chaleureusement l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma pour son dévouement.

J'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats 2006 et leur souhaite la plus grande réussite.

Véronique Cayla

Directrice générale du CNC

MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR CHAMPAGNE
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR SECOND RÔLE
MEILLEUR SON
MEILLEURE MUSIQUE
MEILLEURS COSTUMES
MEILLEURS DÉCORS...



FOURNISSEUR OFFICIEL

TSARINE

www.tsarine.com

Allée du Vignoble, 51100 Reims - Tél. : 03 26 36 61

60





CANAL+ produit et diffuse la Cérémonie des César pour la treizième année consécutive. Un chiffre qui porte effectivement bonheur puisque Valérie Lemercier nous fait le plaisir de présenter cette soirée.

Elle succède ainsi à Antoine de Caunes, Alain Chabat, Edouard Baer, Gad Elmaleh, des artistes dont l'esprit, le talent et l'univers si particuliers ont su au fil des ans faire de cette prestigieuse cérémonie un événement pour ceux qui y assistent comme pour ceux qui la suivent sur notre antenne. CANAL+ a en effet toujours eu l'ambition de mettre le cinéma et ceux qui le font au cœur de cette soirée. Par légitimité bien entendu mais par conviction également. Partenaire privilégié du cinéma français, CANAL+ partage bien plus que des accords avec les professionnels du 7ème Art : le respect des talents et la volonté de développer la création dans toute sa diversité. Un engagement que CANAL+ est fier de proposer à ses abonnés tout au long de l'année, et à l'ensemble des téléspectateurs à l'occasion de la 31^{ème} Nuit des César.

Rodolphe Belmer

Directeur Général Délégué CANAL+



®

保護您的影片

protects your films
protège vos films
proteje sus películas
schützt Ihre Filme
protegge i vostri film
beschermt uw films

あなたの映画を守ります



Macrovision ActiveReach

ACP



Macrovision ActiveReach

Hawkeye



Macrovision ActiveReach

RipGuard DVD



Macrovision Europe Ltd.

33 rue Galillée, 75016 Paris, France Tel: 01 44 43 52 44 Fax: 01 44 43 53 91 Mob: 06 76 20 19 81

stuart.mansfield@macrovision.com

www.macrovision.com



La Cérémonie des César



Carole Bouquet

Carole

Son problème, c'est qu'elle mange trop vite. Tout le monde le lui dit, mais ça ne la fait pas changer de rythme. Elle mange même de plus en plus vite.

La surprise, c'est que plus elle mange vite, plus elle vieillit lentement. Personne ne comprend pourquoi. Chacun s'efforce de trouver une relation entre ces deux phénomènes. A ma connaissance, jusqu'à présent, personne n'y est parvenu.

Toutes les hypothèses restent les bienvenues. On a dit, par exemple, qu'une nourriture prestement avalée favorise une certaine qualité de la peau, lui donne une élasticité particulière, qui s'oppose à la formation des rides.

Foutaises. Cette hypothèse ne tient pas la route. Pas plus que celle qui disait, à une époque : elle est faite en papier glacé, et la glace ça conserve.

Faux : la glace, ça fond. Il paraît même que ça fond de plus en plus vite.

Il faut chercher ailleurs, ce que je fais avec persévérance. Je me dis : elle est si séduisante qu'elle a séduit le temps lui-même. Oui, mais pourquoi ? Comment ça se fait ? Pourquoi elle et pas moi ?

Il faut qu'elle ait, au-delà de la beauté et du talent, qui sont des qualités, après tout, qu'on trouve quelquefois réunies, il faut qu'elle ait quelque chose de singulier dans le cœur. Quoi ? Ne cherchons pas. Il n'y a pas de mot pour ça. Mais elle est si intéressée par les soucis des autres que sa propre personne en oublie de vieillir, comme une rose qui ne se précuperaît que des pâquerettes. Du coup, elle négligerait de perdre ses pétales.

Débarassée d'elle-même, elle reste ce qu'elle est. Formidablement occupée à vivre, ici et ailleurs (surtout ailleurs), cette froideur est l'activité même.

Ce qui explique aussi qu'elle mange aussi vite.

Jean-Claude Carrière



Europe 1 rend hommage au 7^e Art

8h30-9h **Daniel Schick, Laurent Delpech, Bruno Cras**

15h30-16h30 **Frédéric Taddeï**

11h-12h le samedi **Isabelle Morizet**

Europe 1

Parlons-nous

Filmographie • Carole Bouquet

Cinéma

Aurore • Nils Tavernier • 2006
Un ami parfait • Francis Girod • 2005
L'enfer • Danis Tanovic • 2004
Nordeste • Juan Solanas • 2004
Travaux • Brigitte Rouan • 2004
Les fautes d'orthographe • Jean-Jacques Zilbermann • 2003
Feux rouges • Cédric Kahn • 2003
Bienvenue chez les Rozes • Francis Palluau • 2002
Blanche • Bernie Bonvoisin • 2001
Embrassez qui vous voudrez • Michel Blanc • 2001
Un pont entre deux rives • Gérard Depardieu • 1998
Le pique-nique de Lulu Kreutz • Didier Martiny • 1998
En plein cœur • Pierre Jolivet • 1997
Lucie Aubrac • Claude Berri • 1996
Grosse Fatigue • Michel Blanc • 1993
D'une femme à l'autre • Charlotte Brandström • 1993
Tango • Patrice Leconte • 1992
Donne con le gonne • Gianfranco Piciolli • 1991
New-York Stories • Francis Ford Coppola • 1989
Trop belle pour toi • Bertrand Blier • 1989
César 1990 de la meilleure actrice
Bunker Palace Hôtel • Enki Bilal • 1989
On se dépêche d'en rire • Paule Muret • 1987

Le mal d'aimer • Giorgio Treves • 1986
Jenatsch • Daniel Schmidt • 1986
Double messieurs • Jean-François Stévenin • 1986
Spécial police • Michel Vianey • 1986
Dagobert • Dino Risi, Ugo Tognazzi • 1984
Rive droite rive gauche • Philippe Labro • 1984
Dream One • Arnaud Selnac • 1983
Mystère • Carlo Vanzina • 1983
Bingo, bango • Pascale Festa Campanile • 1982
Rien que pour vos yeux • John Glen • 1981
Le jour des idiots • Werner Schroeter • 1981
Buffet froid • Bertrand Blier • 1979
Le manteau d'astrakan • Marco Vicario • 1979
Cet obscur objet du désir • Luis Buñuel • 1977

Théâtre

Phèdre • Jacques Weber • 2002
C'était hier • Sami Frey • 1992

Télévision

Sex and the city • Tim Van Patten • 2004
Ruy Blas • Jacques Weber • 2002
Madame de... • Jean-Daniel Verhaegue • 2001
Bérénice • Jean-Daniel Verhaegue • 2000
Le rouge et le noir • Jean Daniel Verhaegue • 1996



Valérie Lemercier

A l'heure où nombre de présidentes prêtent serment de par le vaste monde, c'est un maître de cérémonie en jupe ou en jupon (ou en gilet de flanelle, l'Histoire nous le dira sous peu) qui s'apprête à fouler, d'une démarche que l'on attend altière, le plateau de cette 31^e cérémonie des César.

Valérie Lemercier, quasi pionnière d'un genre neuf puisque seulement seconde maîtresse d'une cérémonie dont les mâles prédécesseurs - de qualité et de tradition, qu'il s'agisse d'Edouard Baer, d'Alain Chabat ou de Gad Elmaleh - ont fait la renommée.

Maîtresse, Valérie Lemercier l'était déjà dans un nombre de domaines aussi vaste que l'océan de galets qui borde son Dieppe natal : l'écriture, la scène (seule, éventuellement à plusieurs), la réalisation, les calembredaines télévisuelles en tout genre... Les plus calés en lemerciering n'oublieront pas qu'elle a même jadis brillé dans la chanson. Manquait une dernière mais splendide corde à son arc déjà bien bandé : la gestion d'un grand show. C'est accompli ce soir, sous ces millions d'yeux qui ont fait un récent triomphe cinématographique à notre petite princesse du peuple à nous (elle refuse l'appellation "reine des comiques". Vaine peur du ridicule ?

Légitime souci d'humilité ? Le saurons-nous jamais...)

Valérie Lemercier, dans ce monde saturé de rires bien sous tous rapports, a apporté plus qu'un grain de folie : c'est d'une moisson tout entière qu'il s'agit, travail d'une vie de labeur vouée à imposer au commun des mortels - et sans adjonction inconsidérée d'images, ce qui tient du prodige - des locutions étranges et merveilleuses ("de l'huile") ainsi qu'une harmonie vestimentaire jamais trahie (ses bottes en caoutchouc sont ses meilleures amies). Autant de garanties du goût sûr et affirmé d'une femme de notre monde et de notre temps.

Et désormais d'une femme de notre inconscient collectif puisque ce soir elle a pour mission de vampirer et d'iriser (mais sans jamais la vampiriser) la mythique cérémonie des mythiques César, récompenses dont la virilité triomphante n'attendait qu'un peu de sa tendresse féminine pour rebondir avec grâce entre les mains des heureux récipiendaires.

Dans Lemercier, il y a "merci". Pourtant, ce soir, c'est nous qui allons vous le dire. Pour eux, pour nous, Valérie, merci.

Grégory Alexandre



Vel Satis. Voiture officielle de la Cérémonie des César.

Consommation en L/100 km : cycle mixte 7,2 (11,5). Émissions de CO₂ : 192 (275) g/km. www.renault.fr

VEL SATIS
RENAULT CRÉATEUR D'AUTOMOBILES



Filmographie • Valérie Lemercier

Auteur

Palais Royal ! • Valérie Lemercier • 2004

Le derrière • Valérie Lemercier • 1998

Réalisateur

Palais Royal ! • 2005

Le derrière • 1998

Quadrille • 1996

Interprète

Le héros de famille • Thierry Klifa • 2006

L'invité • Laurent Bouhnik • 2006

Fauteuils d'orchestre • Danièle Thompson • 2006

Palais royal ! • Valérie Lemercier • 2005

Rrrrrr!!!!... • Alain Chabat • 2003

Vendredi soir • Claire Denis • 2001

Le derrière • Valérie Lemercier • 1998

Quadrille • Valérie Lemercier • 1996

Sabrina • Sydney Pollack • 1995

La cité de la peur • Alain Berberian • 1993

Casque bleu • Gérard Jugnot • 1993

Sexe faible • Serge Meynard • 1992

Les visiteurs • Jean-Marie Poiré • 1992

César 1993 du meilleur second rôle féminin

Le bal des casses-pied • Yves Robert • 1991

Opération corned-beef • Jean-Marie Poiré • 1990

Milou en mai • Louis Malle • 1989

Après après demain • Gérard Frot-Coutaz • 1989

Théâtre

Valérie Lemercier aux Folies Bergères,
de Valérie Lemercier • Valérie Lemercier • 2000-2001

Valérie Lemercier au Théâtre de Paris,
de Valérie Lemercier • Valérie Lemercier • 1995-1996

Un fil à la patte, de Georges Feydeau • Pierre Mondy • 1989

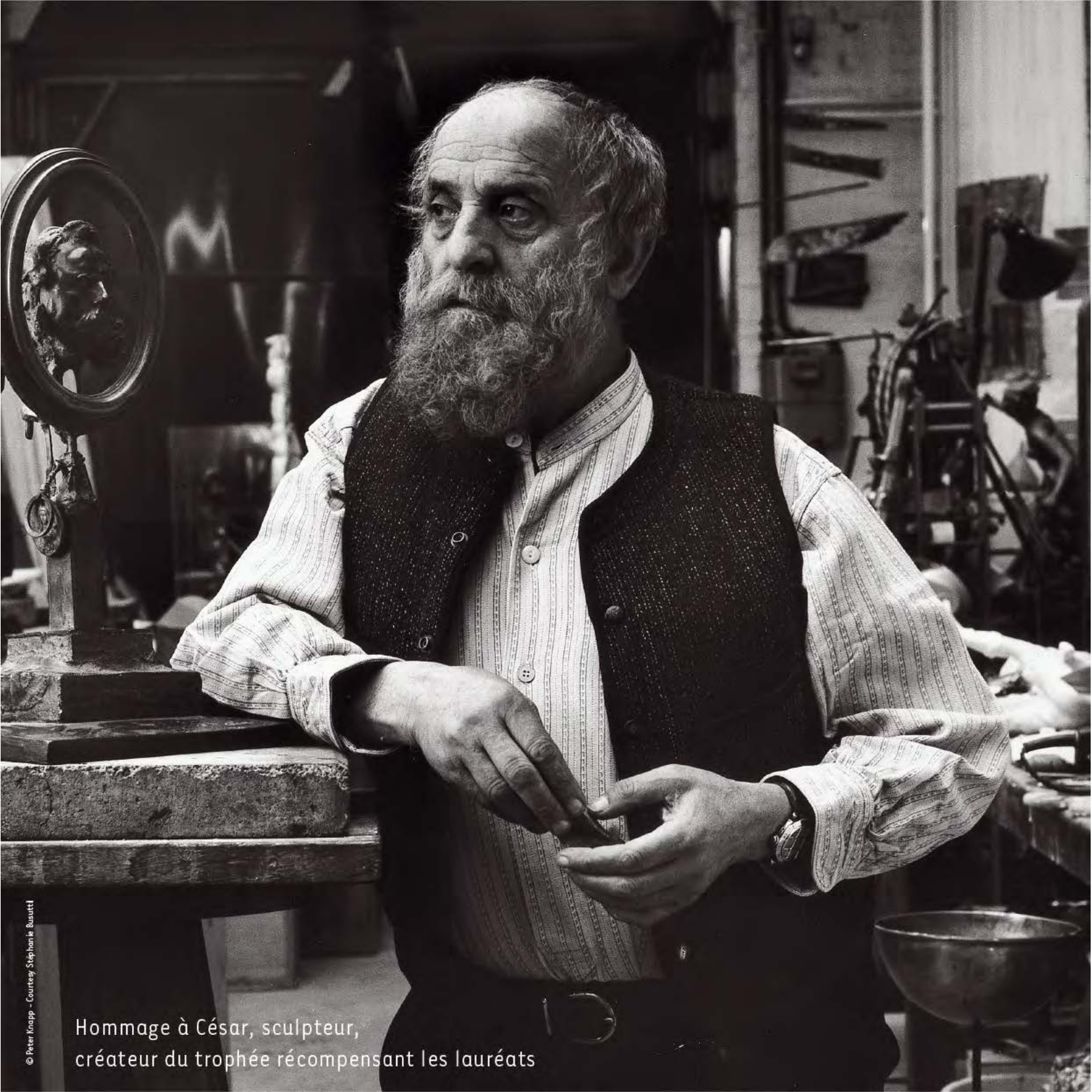
Valérie Lemercier au Splendid, de Valérie Lemercier •
Valérie Lemercier • 1989-1990

Télévision

Palace • Jean-Michel Ribes • 1989

Musique

Valerie Lemercier chante • Textes de Valérie Lemercier,
Musique de Bertrand Burgalat • Tricatel • 1996



© Peter Knapp - Courtesy Stéphanie Busutti

Hommage à César, sculpteur,
créateur du trophée récompensant les lauréats

Ils nous ont quittés

Barthélémy Amengual	critique, historien	Paulette Lirand Coteret	scripte
Maurice Baquet	comédien	Henriette Marello	cantinière
André G. Brunelin	Dialoguiste	Mike Marshall	comédien
Blanchette Brunoy	comédienne	Xavier Massé	comédien
Robert Cravenne	fondateur d'Unifrance	Ismaël Merchant	producteur
Maurice Ducasse	comédien	Julien Pappé	producteur, réalisateur
Jacques Dufhilo	comédien	Francis Peltier	directeur de production
Jacques Dugied	chef décorateur	Gérard Poitou Weber	réalisateur, producteur
Renée Faure	comédienne	Jacques Poitrenaud	réalisateur
Suzanne Flon	comédienne	André Pousse	comédien
Jean Michel Gaillard	journaliste, scénariste	Daniel Riche	scénariste
Henri Genès	comédien	Jean-Claude Roblin	producteur
Michel Grisolia	scénariste	Shula Siegfried	directrice de casting
Michel Gué	exportateur	Simone Simon	comédienne
Jean-Claude Guiguet	réalisateur	René Sylviano	Compositeur de musique
Agnès Guillemot	chef monteuse	Jean Tournier	Directeur de la photographie
Paul Guimard	scénariste	Pierre Trabaud	comédien
Daniel Harlé	fondateur agence Clapboard	Roger Treville	comédien
Janny Holt	comédienne	Françoise Vatel	comédienne
Gloria Lasso	comédienne	Philippe Volter	comédien
Yvon Le Bars	ancien membre du CSA	Marie José Vuille	gérante de MJV Conseil
Mathias Ledoux	réalisateur		
Paul Le Person	comédien		
Jean Lescure	ancien Président de l'AFCAE		



CHIVAS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



Les nominations

Les nominations

Meilleur acteur

- Michel Bouquet • Le promeneur du Champ de Mars
- Patrick Chesnais • Je ne suis pas là pour être aimé
- Romain Duris • De battre mon coeur s'est arrêté
- José Garcia • Le couperet
- Benoît Poelvoorde • Entre ses mains

Meilleure actrice

- Nathalie Baye • Le petit lieutenant
- Isabelle Carré • Entre ses mains
- Anne Consigny • Je ne suis pas là pour être aimé
- Isabelle Huppert • Gabrielle
- Valérie Lemercier • Palais Royal !

Meilleur acteur dans un second rôle

- Niels Arestrup • De battre mon coeur s'est arrêté
- Maurice Benichou • Caché
- Dany Boon • Joyeux Noël
- Georges Wilson • Je ne suis pas là pour être aimé
- Roschdy Zem • Le petit lieutenant

Meilleure actrice dans un second rôle

- Catherine Deneuve • Palais Royal !
- Cécile de France • Les poupées russes
- Noémie Lvovsky • Backstage
- Charlotte Rampling • Lemming
- Kelly Reilly • Les poupées russes

Meilleur espoir masculin

- Walid Afkir • Caché
- Louis Garrel • Les amants réguliers
- Adrien Jolivet • Zim and co.
- Gilles Lellouche • Ma vie en l'air
- Aymen Saïdi • Saint Jacques... La Mecque

Meilleur espoir féminin

- Mélanie Doutey • Il ne faut jurer de rien !
- Déborah François • L'enfant
- Marina Hands • Les âmes grises
- Linh-Dan Pham • De battre mon coeur s'est arrêté
- Fanny Valette • La petite Jérusalem

Meilleur réalisateur

- Jacques Audiard • De battre mon coeur s'est arrêté
- Xavier Beauvois • Le petit lieutenant
- Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne • L'enfant
- Michael Haneke • Caché
- Radu Mihaileanu • Va, vis et deviens

Meilleur film français

- De battre mon coeur s'est arrêté • Jacques Audiard
- L'enfant • Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne
- Joyeux Noël • Christian Carion
- Le petit lieutenant • Xavier Beauvois
- Va, vis et deviens • Radu Mihaileanu

Meilleur premier film

- Anthony Zimmer • Jérôme Salle
- Le cauchemar de Darwin • Hubert Sauper
- Douches froides • Antony Cordier
- La marche de l'empereur • Luc Jacquet
- La petite Jérusalem • Karin Albou

Meilleur scénario original

- Xavier Beauvois, Guillaume Breaud, Jean-Éric Troubat, Cédric Anger • Le petit lieutenant
- Christian Carion • Joyeux Noël
- Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne • L'enfant
- Michael Haneke • Caché
- Radu Mihaileanu, Alain-Michel Blanc • Va, vis et deviens

Meilleure adaptation

- Jacques Audiard, Tonino Benacquista • De battre mon coeur s'est arrêté
- Patrice Chéreau, Anne-Louise Trividic • Gabrielle
- Costa-Gavras, Jean-Claude Grumberg • Le couperet
- Anne Fontaine, Julien Boivent • Entre ses mains
- Gilles Taurand, Georges-Marc Benamou • Le promeneur du Champ de Mars

Meilleure musique écrite pour un film

- Armand Amar • Va, vis et deviens
- Alexandre Desplat • De battre mon coeur s'est arrêté
- Philippe Rombi • Joyeux Noël
- Émilie Simon • La marche de l'empereur

Meilleur court-métrage

- After shave • Hany Tamba
- Obras • Hendrick Dusollier
- La peur, petit chasseur • Laurent Achard
- Sous le bleu • David Oelhoffen

Meilleure photo

- Stéphane Fontaine (A.F.C.) • De battre mon coeur s'est arrêté
- Éric Gautier (A.F.C.) • Gabrielle
- William Lubtchansky (A.F.C.) • Les amants réguliers

Meilleurs décors

- Loula Morin • Les âmes grises
- Olivier Radot • Gabrielle
- Jean-Michel Simonet • Joyeux Noël

Meilleur son

- Laurent Quaglio, Gérard Lamps • La marche de l'empereur
- Guillaume Sciama, Benoît Hillebrant, Olivier Dô Hùu • Gabrielle
- Brigitte Taillandier, Pascal Villard, Cyril Holtz, Philippe Amouroux • De battre mon coeur s'est arrêté

Meilleur montage

- Sabine Emiliani • La marche de l'empereur
- Francine Sandberg • Les poupées russes
- Juliette Welfling • De battre mon coeur s'est arrêté

Meilleurs costumes

- Pascaline Chavanne • Les âmes grises
- Alison Forbes-Meyler • Joyeux Noël
- Caroline de Vivaise • Gabrielle

Meilleur film étranger

- A history of violence • David Cronenberg
- Mar adentro • Alejandro Amenábar
- Match point • Woody Allen
- Million dollar baby • Clint Eastwood
- Tu marcheras sur l'eau • Eytan Fox

30 ans de belles émotions

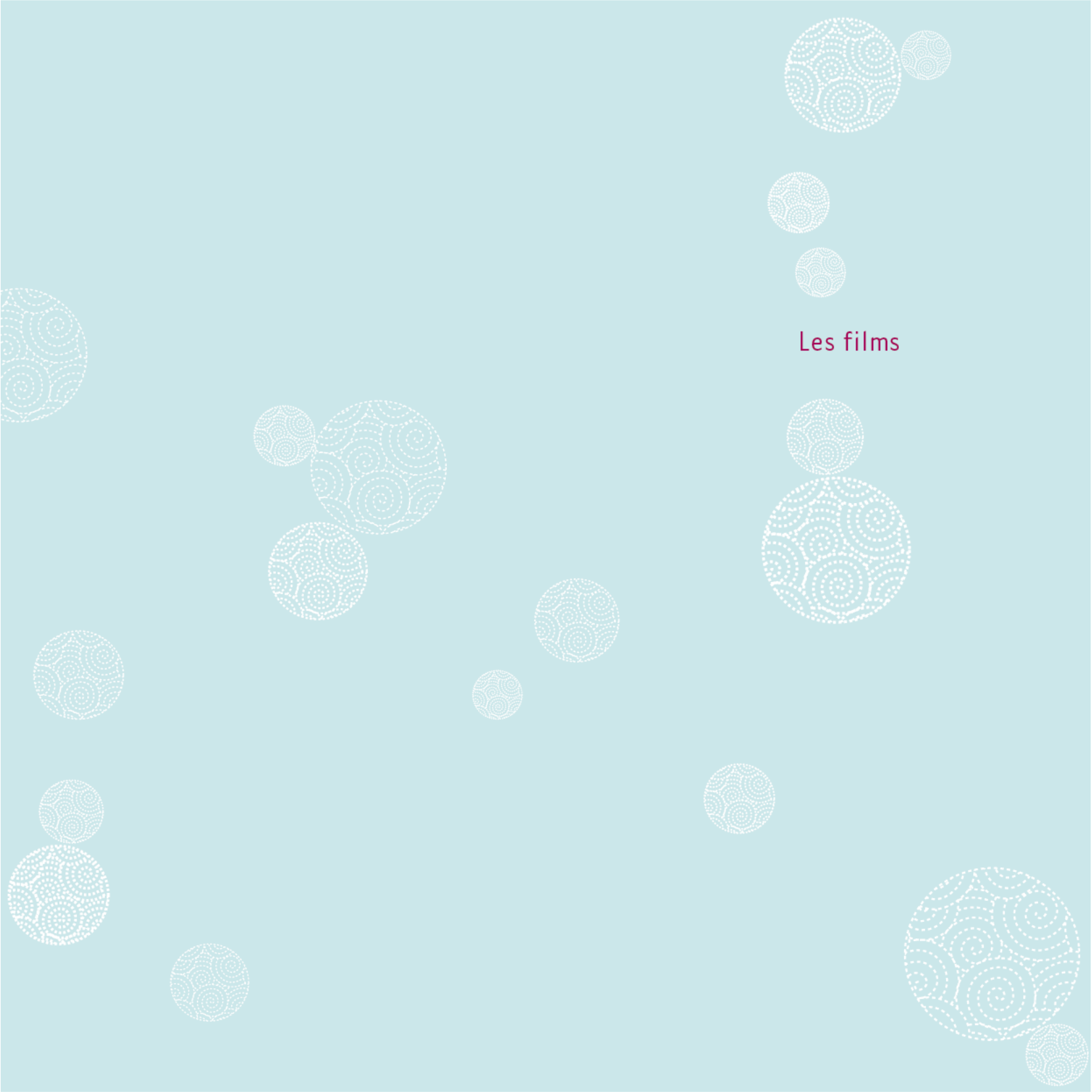


CÉSAR 2006

...et bientôt 100 pour Éclair Laboratoires



8-16, avenue de Lattre de Tassigny 93800 Épinay-sur-Seine
tél. : 01 49 40 59 00 info@clairlab.com www.eclair.fr



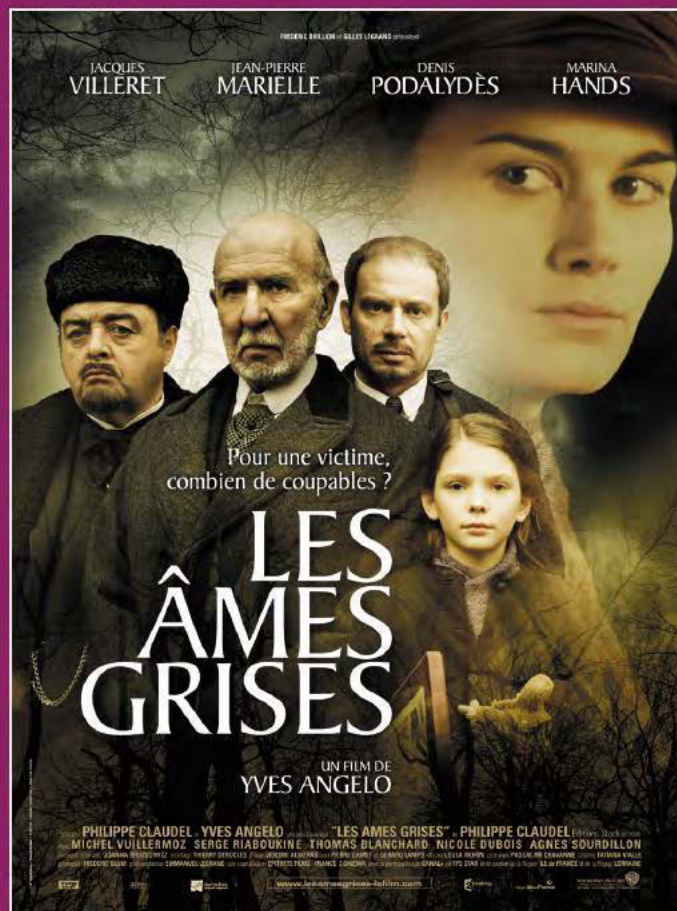
Les films

Les âmes grises

Marina Hands
Meilleur espoir féminin

Loula Morin
Meilleurs décors

Pascaline Chavanne
Meilleurs costumes



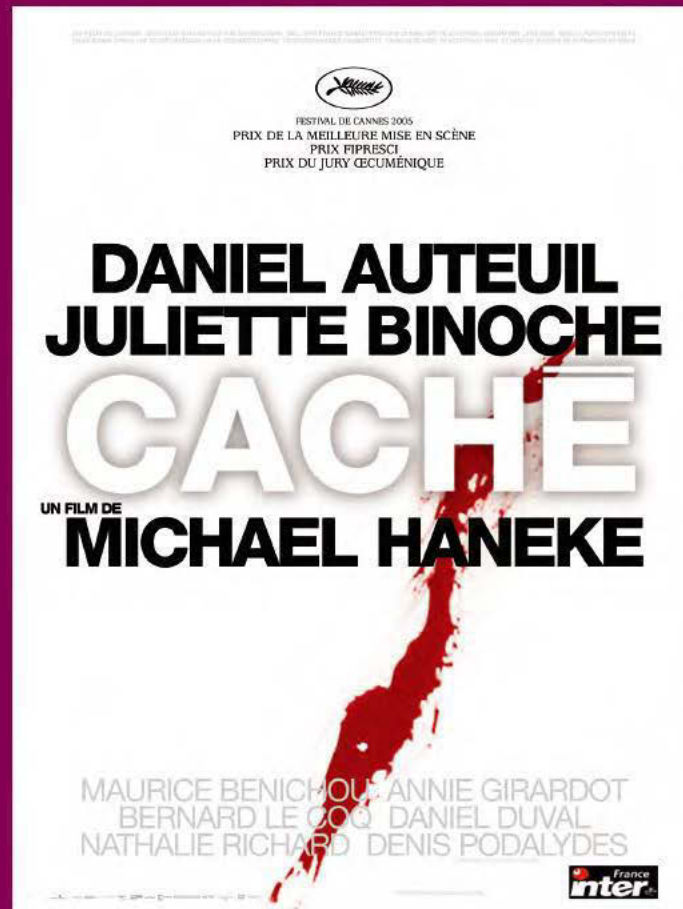
Caché

Maurice Benichou
Meilleur acteur dans un second rôle

Walid Afkir
Meilleur espoir masculin

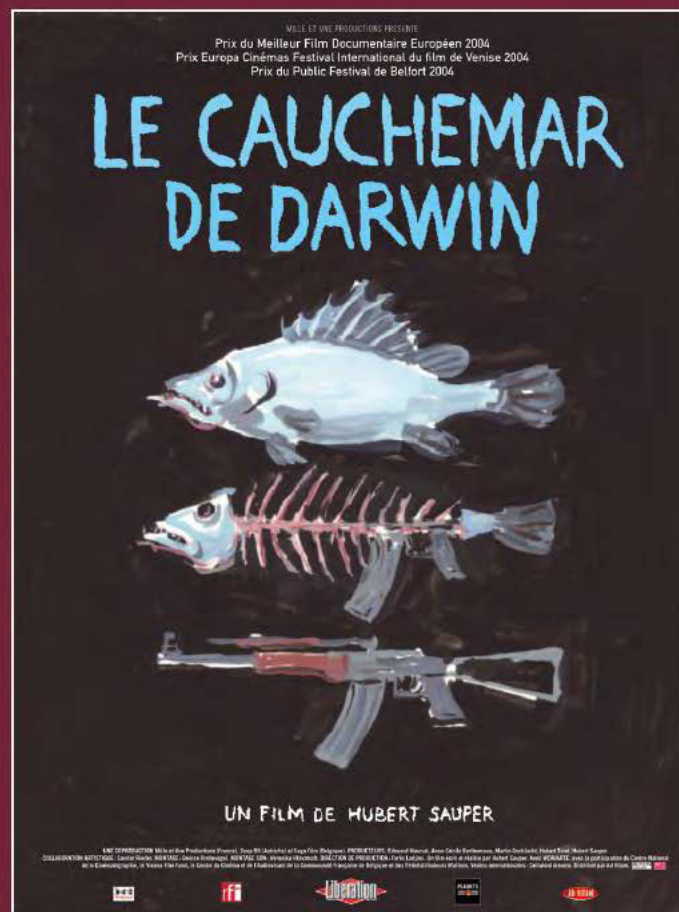
Michael Haneke
Meilleur réalisateur

Michael Haneke
Meilleur scénario original



Le cauchemar de Darwin

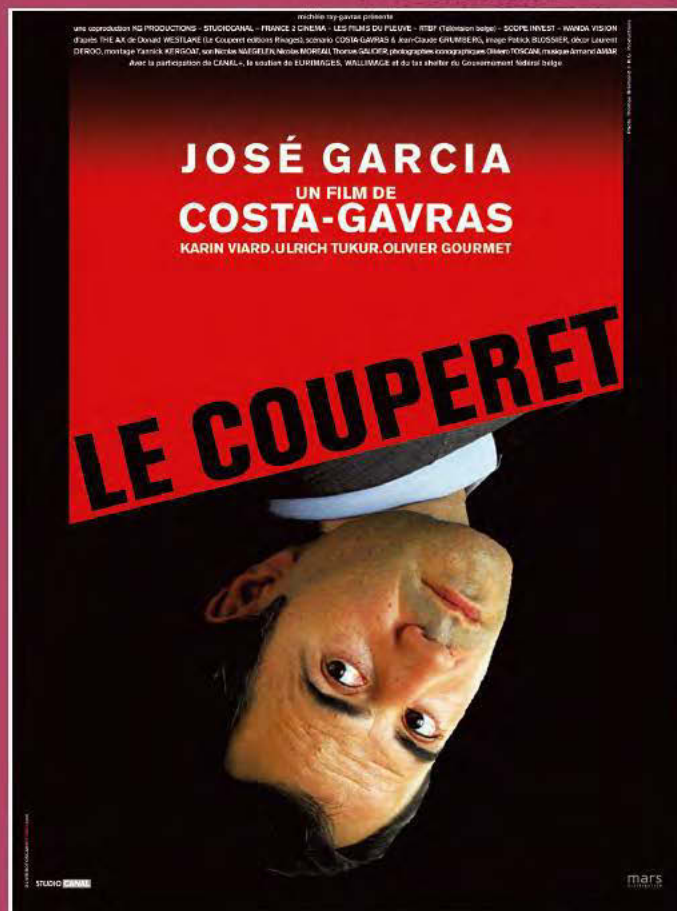
Le cauchemar de Darwin
Meilleur premier film



Le couperet

José Garcia
Meilleur acteur

Costa-Gavras,
Jean-Claude Grumberg
Meilleure adaptation



De battre mon coeur s'est arrêté

Romain Duris
Meilleur acteur

Niels Arestrup
Meilleur acteur dans un second rôle

Linh-Dan Pham
Meilleur espoir féminin

Jacques Audiard
Meilleur réalisateur

De battre mon coeur
s'est arrêté
Meilleur film français

Jacques Audiard,
Tonino Benacquista
Meilleure adaptation

Alexandre Desplat
Meilleure musique écrite pour un film

Stéphane Fontaine (A.F.C.)
Meilleure photo

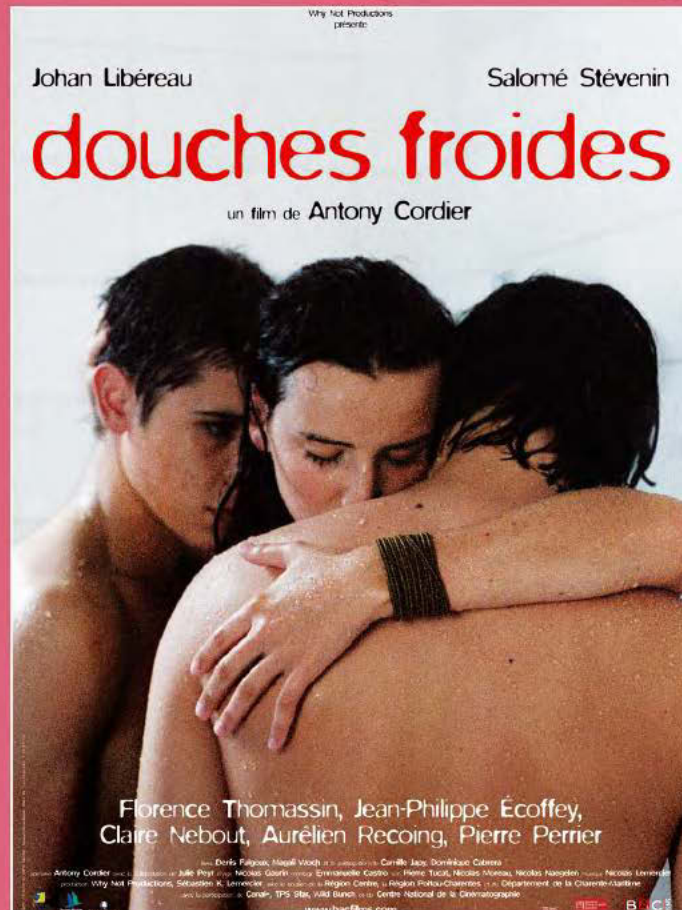
Brigitte Taillandier,
Pascal Villard,
Cyril Holtz,
Philippe Amouroux
Meilleur son

Juliette Welfling
Meilleur montage



Douches froides

Douches froides
Meilleur premier film



Gabrielle

Isabelle Huppert
Meilleure actrice

Patrice Chéreau,
Anne-Louise Trividic
Meilleure adaptation

Éric Gautier (A.F.C.)
Meilleure photo

Olivier Radot
Meilleurs décors

Guillaume Sciama,
Benoît Hillebrant,
Olivier Dô Hùu
Meilleur son

Caroline de Vivaise
Meilleurs costumes



Il ne faut jurer de rien !

Mélanie Doutey
Meilleur espoir féminin



Je ne suis pas là pour être aimé

Patrick Chesnais
Meilleur acteur

Anne Consigny
Meilleure actrice

Georges Wilson
Meilleur acteur dans un second rôle



Joyeux Noël

Dany Boon

Meilleur acteur dans un second rôle

Joyeux Noël

Meilleur film français

Christian Carion

Meilleur scénario original

Philippe Rombi

Meilleure musique écrite pour un film

Jean-Michel Simonet

Meilleurs décors

Alison Forbes-Meyler

Meilleurs costumes



Mar adentro

Mar adentro
Meilleur film étranger



Palais Royal !

Valérie Lemercier
Meilleure actrice

Catherine Deneuve
Meilleure actrice dans un second rôle



La petite Jérusalem

Fanny Valette
Meilleur espoir féminin

La petite Jérusalem
Meilleur premier film



Le petit lieutenant

Nathalie Baye
Meilleure actrice

Roschdy Zem
Meilleur acteur dans un second rôle

Xavier Beauvois
Meilleur réalisateur

Le petit lieutenant
Meilleur film français

Xavier Beauvois,
Guillaume Breaud,
Jean-Éric Troubat,
Cédric Anger
Meilleur scénario original

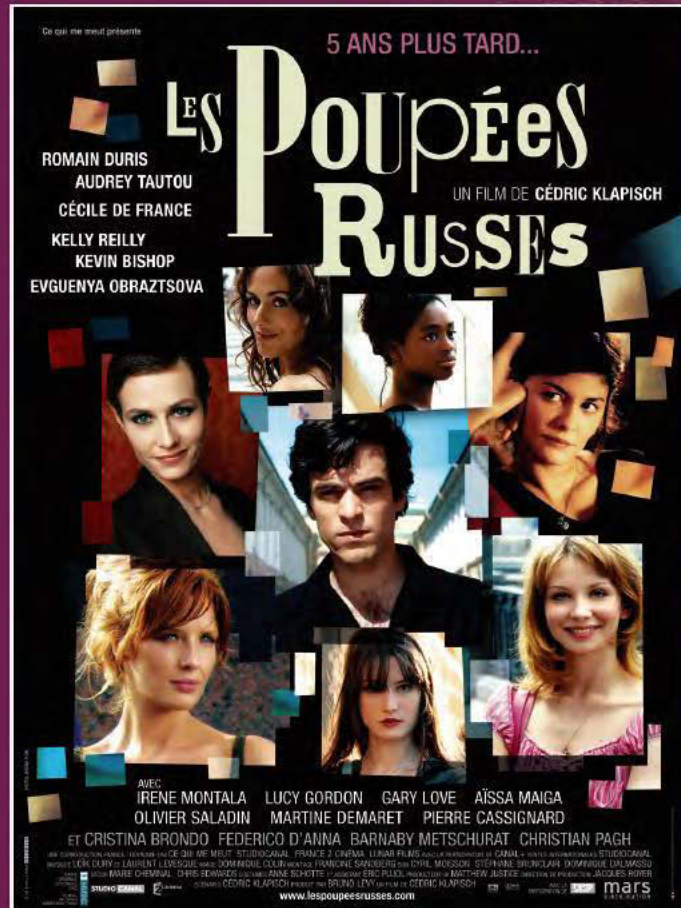


Les poupées russes

Cécile de France
Meilleure actrice dans un second rôle

Kelly Reilly
Meilleure actrice dans un second rôle

Francine Sandberg
Meilleur montage



Le promeneur du Champ de Mars

Michel Bouquet
Meilleur acteur

Gilles Taurand,
Georges-Marc Benamou
Meilleure adaptation



Saint Jacques... La Mecque

Aymen Saïdi
Meilleur espoir masculin



Tu marcheras sur l'eau

Tu marcheras sur l'eau
Meilleur film étranger



Va, vis et deviens

Radu Mihaileanu
Meilleur réalisateur

Va, vis et deviens
Meilleur film français

Radu Mihaileanu,
Alain-Michel Blanc
Meilleur scénario original

Armand Amar
Meilleure musique écrite pour un film



Courts métrages

After Shave
réalisé par Hany Tamba



© DR

Obras
réalisé par Hendrick Dusollier



© DR

La peur, petit chasseur
réalisé par Laurent Achard



© DR

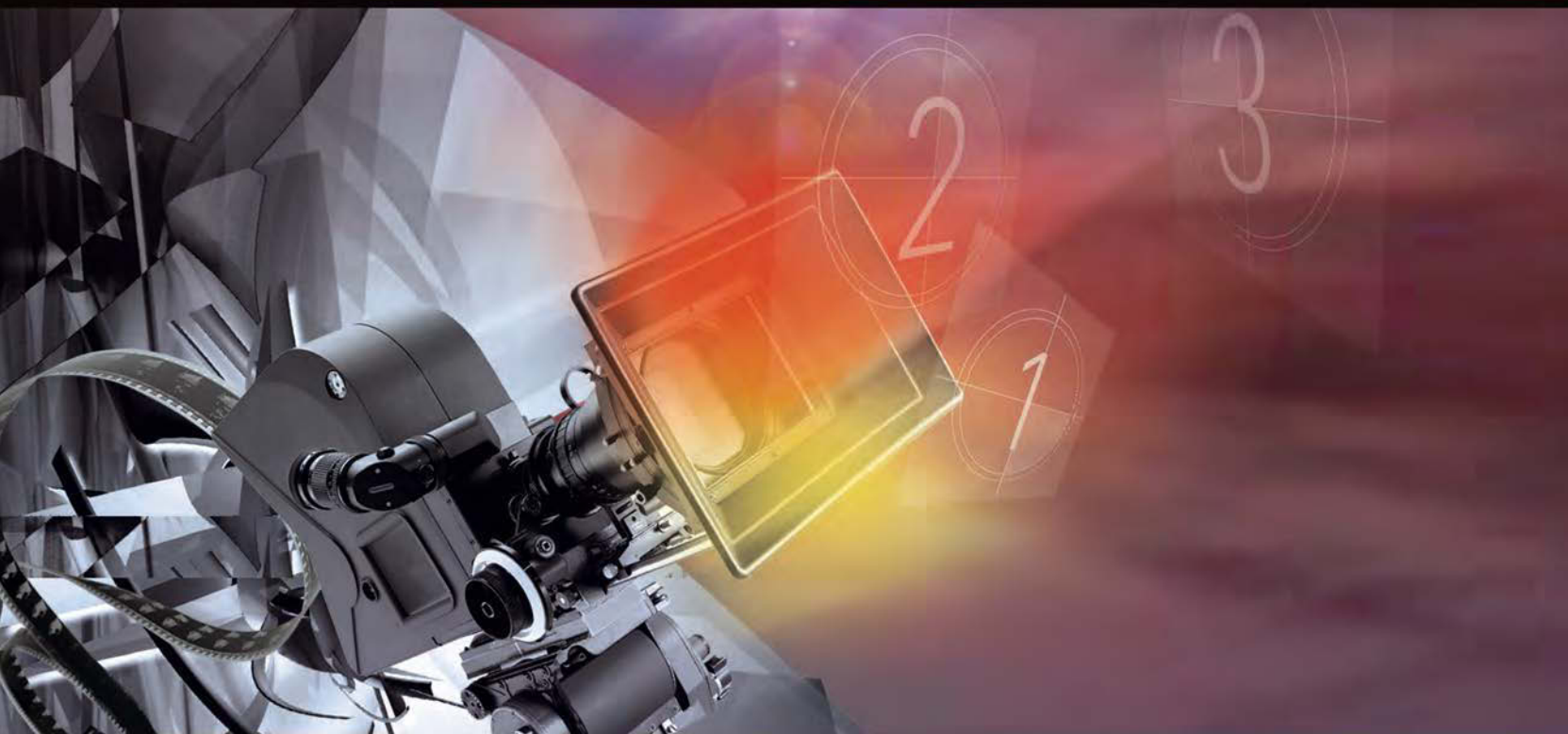
Sous le bleu
réalisé par David Oelhoffen



© DR



ARTISANS DU RÊVE




Quinta Industries

16, avenue Hoche 75008 Paris

Tél. : 01 40 76 04 54 - Fax : 01 42 56 69 21

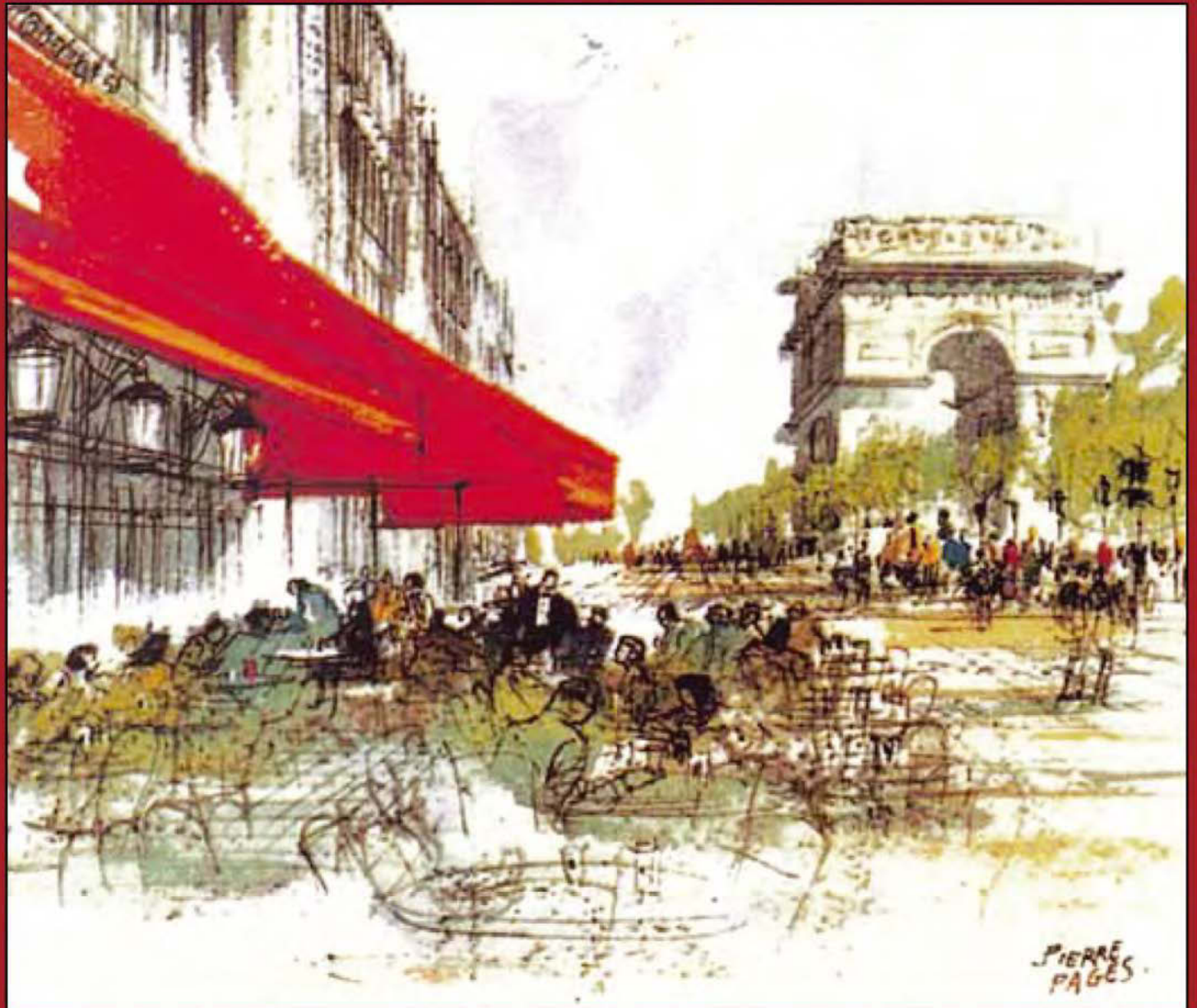
www.quinta-industries.com



Les partenaires de l'Académie

Fouquet's

Paris



99, avenue des Champs Élysées • 75008 Paris • France • Réservation : 33 / 01 47 23 50 00 • Service voiturier

LA 30^e SOIRÉE DES CÉSAR AU *Fouquet's*

Sandrine Bonnaire, Jacques Dutronc • Abdellatif Kechiche, Isabelle Adjani, Ghalya Lacroix • Gaspard Ulliel, Marion Cotillard



Bennoît Poelvoorde, Julie Depardieu • Yolande Moreau, Mathieu Amalric • Isabelle Adjani

Les partenaires officiels de l'Académie

L'Académie a souhaité réunir autour d'elle plusieurs entreprises partenaires, fortement impliquées dans le monde du cinéma et désireuses d'associer leur image aux César.

Ce club de partenaires officiels réunit aujourd'hui cinq sociétés prestigieuses que l'Académie tient à remercier pour leur précieux soutien.

FORTIS



En devenant partenaire officiel de l'Académie des César, Fortis en France, banquier du dirigeant d'entreprise à titre professionnel et privé, poursuit son engagement auprès des créateurs de valeur. Ce soutien aux multiples acteurs des métiers du Cinéma répond à son attachement profond aux valeurs patrimoniales des pays dans lesquels il est présent.

Luc Willemyns
Président du Directoire de Fortis Banque France



Orange et le cinéma, complices depuis plusieurs années.

Les nombreuses évolutions technologiques nous ont permis de renforcer les liens qui nous unissent depuis maintenant de nombreuses années pour le plaisir et le confort de tous.

Nous sommes heureux de nous associer à l'Académie des César pour soutenir toutes les actions du cinéma français ainsi que les nouveaux talents !

Didier Quillot
Président Directeur Général de Orange France

CHAUMET
PARIS



© DR

Cette 31^{ème} édition des César est l'occasion pour Chaumet de réaffirmer ses liens privilégiés avec le monde du cinéma.

Ainsi l'Académie des César et Chaumet présentent une exposition « Portrait de groupe pour un César » par Emanuele Scorcelletti avec le concours des élèves de l'École Louis Lumière dans les salons historiques de la Place Vendôme.

Un hommage aux Talents et aux Révélation du cinéma français.

Thierry Fritsch
Président de Chaumet

Fouquet's



© DR

Le Fouquet's est, dans l'esprit de chacun, la maison du cinéma. Quel honneur d'être partenaire, depuis l'origine, de la prestigieuse Cérémonie des César ! Quelle joie de participer à cette consécration du 7^{ème} art.

Que l'émotion, la fête et les talents animent encore longtemps ce rendez-vous tant attendu. Très belle soirée à vous, que j'admire tant !

Dominique Desseigne
Président du Conseil de Surveillance et du Comité Stratégique
du Groupe Lucien Barrière

Europe 1



© DR

Les César sont la référence du cinéma français et son symbole, à la fois aux yeux du public et des professionnels.

En soutenant cet événement, nous avons d'abord envie de nous associer au dynamisme de l'Académie des César et de montrer ce qu'elle fait pour le cinéma français au delà même de la cérémonie. Nous avons choisi d'être partenaire de la soirée du 25 février et de nous engager aux côtés de l'Académie pour longtemps.

Jean-Pierre Elkabbach
Président d'Europe 1



Avec ARTE, les films naissent sous une bonne étoile.

Depuis 2000, nous sommes fiers d'avoir co-produit 77 films français
dont 24 premiers films et participé à 63 co-productions internationales.

arte
vivons curieux

www.arte-tv.com

Les fournisseurs officiels de l'Académie

Afin de garantir la réussite de tous les évènements qu'elle organise au cours de l'année, l'Académie a souhaité s'entourer d'entreprises de renom, en choisissant comme fournisseurs officiels des marques prestigieuses.



Nés ensemble il y a plus d'un siècle, Renault, l'automobile et le cinéma sont inséparables. Et si les uns et les autres ont connu bien des révolutions, ils n'ont jamais cessé de nourrir nos rêves. Renault et le cinéma, c'est une histoire d'amour : un long, très long métrage qui n'est pas prêt de s'arrêter...



Tsarine aime le cinéma.

Et si la marque a choisi de communiquer sur grand écran, c'est parce que nous avons la chance d'avoir une bouteille très particulière dont l'aspect torsadé est reconnaissable au premier coup d'oeil. Au delà de cet atout visuel, nous considérons le cinéma comme un art majeur alliant la créativité, l'élégance et le plaisir, tout comme notre champagne. C'est donc avec une certaine fierté que nous sommes le fournisseur officiel des César 2006.

Gageons qu'avec une coupe de Tsarine à la main, la soirée pétille, comme chaque année, de beauté et d'intelligence.

Philippe Baijot
Président de Tsarine



france télévisions



France Télévisions
partenaire
de tous les cinémas



Les partenaires techniques de l'Académie

L'Académie remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent tout au long de l'année à la réussite des opérations et événements organisés par l'Académie.



Pour la sixième année consécutive, nous sommes fiers de participer au montage des images diffusées au cours de la soirée des César, et de rendre ainsi, à notre façon, hommage au cinéma et à ses multiples talents.

Le Groupe Transatlantic, leader français de la post-production, maîtrise l'ensemble des technologies liées au traitement de l'image et du son : montage numérique et virtuel, maîtrise haute définition, effets spéciaux, trucage et graphisme, son, étalonnage, DVD, streaming et rich media, laboratoire, duplication, PAD, encodage, conversions de standards.

Pierre de Rohan Chabot
Président du Groupe Transatlantic



MPO, leader européen de la fabrication de CD et de DVD est le partenaire des éditeurs vidéo. Il dispose aussi d'une offre de services : créations packaging, logistique... Partenaire des César depuis deux ans, MPO a fabriqué et conditionné les coffrets envoyés aux membres de l'Académie des César.

Loïc de Poix
Président du Groupe MPO



La création de CMC, il y a vingt ans, a été à l'origine d'un groupe spécialisé dans la post-production, dans lequel CMC, LVT, Digimage, RGB et Elude s'associent aujourd'hui pour proposer aux producteurs, distributeurs, chaînes de télévision et éditeurs vidéo une offre globale de prestations techniques.

Avec la réalisation des DVD du coffret César 2006, CMC montre son engagement auprès des producteurs, distributeurs, réalisateurs et auteurs qui leur font désormais confiance et associe son image aux César qui récompensent leur talent.

Denis Auboyer
Président



Macrovision développe des solutions de protection et de gestion des contenus pour les industries de la vidéo, de la musique, du jeu et des logiciels. Les technologies de Macrovision sont incorporées dans plus de 9 milliards de DVD, VHS et CD dans le monde, ce qui représente en valeur plus de 130 milliards de dollars.

Les quartiers généraux de Macrovision se trouvent en Californie et la compagnie possède des bureaux dans le monde entier dont bien sûr en France : 33, rue Galilée, Paris 16^e. www.macrovision.com

Fred Amoroso
President / CEO, Director of the board

Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé « César » (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création de la cinématographie et attirer sur elle l'attention du public.

Les « César » sont attribués annuellement, à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie. Les « César » sont remis au cours d'une cérémonie, « La Nuit des César », télédiffusée par Canal+.

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat Général de l'Association pour la Promotion du Cinéma, dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent les conditions suivantes :

- **Collège des Acteurs** : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Réalisateurs** : les personnes titulaires d'une Carte d'Identité Professionnelle délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Auteurs** : les personnes, scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes ayant contribué, en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage). Ainsi que les personnes, compositeurs de musique ayant contribué en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collèges des Techniciens** : les personnes titulaires d'une Carte d'Identité Professionnelle délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage), à l'un des postes suivants :

- Premier assistant réalisateur ;

- Directeur de Production ;
- Régisseur Général ;
- Directeur de la Photographie ;
- Chef décorateur ;
- Chef opérateur du son ;
- Chef monteur ;
- Chef maquilleur ;
- Chef mixeur ;
- Chef costumier ;
- Chef coiffeur ;
- Chef truquiste ;
- Scripte.

- **Collège des Producteurs** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de production de films de long et court métrage, titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission. Le Collège des Producteurs est en outre composé des Gérants, Président ou Directeurs Généraux des sociétés, titulaires d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission.

- **Collège des Distributeurs** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de distribution de films, titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant distribué au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Exportateurs et Courtiers en films** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une société d'exportation ou de courtage de films français titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et titulaire de mandats pour au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage) produits au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

- **Collège Industries Techniques** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une société des industries techniques titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre national de la Cinématographie et ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Agents Artistiques** : personnes titulaires d'une Licence d'Agent Artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma à la date de la demande d'admission.

- **Collège des Directeurs de Casting** : personnes ayant contribué en qualité de Directeur de Casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'ad-

mission, à la réalisation d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des Attachés de Presse** : attachés de presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'attaché de presse, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

- **Collège des exploitants de salles de cinéma** : L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de gérer pour son compte le fichier des membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma relevant du Collège des exploitants de salles de cinéma. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis par l'Association, et pourront être membres au titre de ce Collège :

- Les présidents des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat Général de l'Association. Ces personnalités deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat Général de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat Général de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat Général de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat Général de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispo-

sitions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à quiconque en ferait la demande, y compris un membre de l'Académie. La liste ne peut être communiquée par l'Académie que dans le cadre de la réalisation de ses activités à des personnes ou sociétés ayant signé une clause de confidentialité. Les membres de l'Académie ne souhaitant plus prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César » doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat Général de l'Académie, 17-19 rue Lauriston à Paris (75116), au plus tard le 30 novembre de l'année précédant une cérémonie de remise des « César ».

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma.

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de cinq années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma.

CHAPITRE II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- meilleur acteur ;
- meilleure actrice ;
- meilleur acteur dans un second rôle ;
- meilleure actrice dans un second rôle ;
- meilleur espoir féminin ;
- meilleur espoir masculin ;
- meilleur réalisateur ;
- meilleur film ;
- meilleur premier film ;
- meilleur scénario original ;
- meilleure adaptation ;
- meilleure musique écrite pour un film ;
- meilleurs décors ;
- meilleure photo ;
- meilleur son ;
- meilleur montage ;
- meilleurs costumes ;
- meilleur film étranger ;
- meilleur court métrage.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du

« César du meilleur Film » (long métrage) tous les films d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage), les films français ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus, mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma être admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur film » (long métrage).

B) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué pour chacune des catégories à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du meilleur film ». Toutefois, pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin », le Comité Espoirs propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une présélection d'un nombre maximum de vingt-cinq actrices et de vingt-cinq acteurs choisis à l'issue d'un vote préliminaire dudit Comité.

Le Comité Espoirs est composé de Directeurs de Casting, membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de longs métrages pouvant concourir pour

l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage). La liste des membres du Comité Espoirs est approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de l'Association et déposée au secrétariat général de l'Association. D) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage », les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours d'un vote préliminaire.

Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée par le Conseil d'Administration de l'Association et déposée au secrétariat général de l'Association. La sélection des douze films est faite parmi les films français :

- ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1 600 mètres, ou pour les œuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure ;
- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1er juillet 2004 et le 30 juin 2005. La sélection des films se fait comme suit :

Chaque membre du Comité Court Métrage choisit 12 films et classe chacun de ces films de manière décroissante : 12 points pour le premier, 11 pour le second... et ainsi de suite. Les 12 films ayant obtenus le plus de points sont sélectionnés. En cas d'ex aequo, c'est le film ayant obtenu le plus de 1^{re} place (ou 2^e, 3^e, en cas d'égalité) qui est sélectionné. Si deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, les deux films sont considérés comme sélectionnés. Si plus de deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, un second tour de vote concernant les films ex aequo, similaire au premier, est organisé. E) Pour l'attribution du « César de la meilleure musique écrite pour un film », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement pour un film admis à concourir pour le « César du meilleur film », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

- dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;
- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;
- dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

E) Pour le « César du Meilleur Scénario Original », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est une oeuvre originale au sens de la réglementation française. Pour le « César de la Meilleure Adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur

film » et dont le scénario est l'adaptation d'une oeuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, ou musicale, au sens de la réglementation française.

Article 4

À l'exception des « César d'honneur », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance. Les bulletins adressés à chaque membre à leur adresse personnelle par le Secrétaire Général de l'Académie sont, une fois remplis, envoyés directement à Monsieur Eric Crussard, Huisier de Justice à Paris, 16, rue du Pont Neuf à Paris (75001), dans une enveloppe numérotée prévue à cet effet, et dépouillés sous son contrôle par un organisme spécialisé.

Le premier tour de vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 7 et 9, le plus grand nombre de suffrages. Les « nominations » sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, ce nombre étant ramené à quatre pour le « César de la meilleure musique écrite pour un film » et le « César du meilleur court métrage » et à trois pour le « César des meilleurs décors », le « César de la meilleure photo », le « César du meilleur son », le « César du meilleur montage » et le « César des meilleurs costumes ». Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une « nomination » à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Article 5

A) Au premier tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie votent dans chaque catégorie. Toutefois pour le « César des meilleurs décors », le « César de la meilleure photo », le « César du meilleur son », le « César du meilleur montage » et le « César des meilleurs costumes », seules les personnes membres des collèges Réalisateur, Techniciens, Producteurs et Industries Techniques participent au vote.

B) Pour le scrutin final (deuxième tour), tous les membres de l'Académie sont admis à voter pour toutes les catégories.

Article 6

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour dit vote des « nominations », l'Académie adresse à tous ses membres une liste des films sortis au cours de l'année considérée, dite « Aide-mémoire ». L'Aide-mémoire est un document papier, préparé par le Secrétaire Général de l'Association pour la Promotion du Cinéma, présentant :

- a) la liste des films admis à concourir pour le « César du meilleur film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;
- b) la liste des « espoirs » susceptibles de recevoir le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin » ;
- c) la liste des films étrangers sortis au cours de l'année de référence. L'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappé, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans cette liste. L'Académie adresse également à tous ses membres un DVD présentant les douze films admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage » et sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours du vote préliminaire.

Article 7

À l'exception des catégories concernées par l'Article 9 ci-dessous, nul ne peut faire l'objet de plus d'une « nomination » dans chaque catégorie. Celui qui fait l'objet de nominations pour plusieurs films ne peut concourir, pour le vote final, que pour le film pour lequel il ou elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Si sur un bulletin de vote pour les nominations une personne est citée plus d'une fois pour le même film, dans la même catégorie, elle ne sera créditée que d'une seule voix. Il en est de même pour un film.

Article 8

Dans le cas des oeuvres de collaboration, un « César » sera remis à chacun des co-signataires à condition qu'ils figurent au générique du film, et dans la limite de deux « César ».

Article 9

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, des voix dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle », il ou elle sera nommé pour la catégorie dans laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important, à condition que le pourcentage obtenu dans cette catégorie lui permette d'être classé dans les cinq premiers. En revanche, si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un autre film, il ou elle sera nommé dans les deux catégories, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie. Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour deux films différents et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour deux films différents, il ou elle sera nommé deux fois dans la même catégorie pour deux films différents, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur espoir masculin » ou « meilleur espoir féminin » pour un film, il ou elle peut être nommé pour le même rôle dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un film, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Article 10

Le « César du meilleur film » est remis au producteur délégué du film. Un « César » sera également remis au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le « César du meilleur réalisateur » pour le même film. Dans le cas où, au producteur du meilleur film s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs, celui-ci ou ceux-ci pourront se faire délivrer un « César », sous réserve d'en acquitter le coût, sur présentation de la facture du fondeur.

GIVENCHY



www.givenchy.com - "Brilliance Magique"

GIVENCHY, maquilleur officiel des César
Contact presse : 01 73 02 61 55

Lip Lip Shine !

Magic Brilliance*

Nouvelle technologie Wondershine, des nacres ultra-fines or, saphir et argent pour un effet étincelle.
Couleur transparente, effet gloss et sensation caresse : LIP LIP SHINE !, les lèvres s'habillent de lumière.



LIV TYLER

MISTER LIGHT n°2 (Mister Milk) ACTI'MINE n°2 (Acti Strawberry) SUBLI'MINE COMPACT n°904 (Exact Vanilla) PRISME AGAIN ! VISAGE n°03 (Elegant Beige) PRISME AGAIN ! BLUSH n°01 (Timid Rose) EYE FLY n°11 (Fly in Black) SHADOW SHOW n°07 (Chic Camel) LIP LIP LIP ! LINER n°1 (Lip Lighter) LIP LIP SHINE ! n°510 (Red Shine) EYEBROW SHOW n°2 (Brown Show)

Remerciements

L'Académie des Arts et Technique du Cinéma remercie :

Ses partenaires officiels :

Fortis
Orange
Chaumet
Le Fouquet's
Europe 1

Ses fournisseurs officiels :

Renault
Tsarine

Ses partenaires techniques :

Groupe Transatlantic
MPO
CMC
Macrovision

Ainsi que :

Chivas Brothers
Dessange
Parfums Givenchy

Ses annonceurs :

Arte
Dolby Laboratories
Eclair
France Télévisions
Quinta Communications
StudioCanal

Les distributeurs, producteurs et ayants droit qui ont eu l'amabilité de nous prêter les extraits des films nommés, diffusés lors de la cérémonie :

Agat Films & Cie
Archipel 35
Autour de minuit Productions
Azor Films
Bizibi

Bonne Pioche
Ce Qui Me Meut Motion Pictures
Diaphana Films
Elzévir Films
Epithète Films
Fidélité
Film Oblige
Film par Film
Haut et Court
ID Distribution
Kaléo Films
KG Productions
Les Films du Dauphin
Les Films du Losange
Les Films Hatari
Les Films Manuel Munz
Maïa Films
Mandarin Films
Mars
Metropolitan FilmExport
Mille et une Productions
Nord-Ouest Production
Rectangle Productions
Soudaine Compagnie
Telema
TFM
TS Productions
UGC Distribution
Vendredi Film
Why Not Productions

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants droit n'ont pu être cités. Nous tenons cependant à les remercier.



Félicitations à tous les nommés

Nous sommes fiers d'être associés aux César
et restons plus que jamais engagés dans
l'amélioration du son cinématographique.



Image extraite de *Perspectives*, la bande-annonce actuelle de Dolby®.

Dolby et le symbole double-D sont des marques déposées de Dolby Laboratories.
© 2005 Dolby Laboratories, Inc. Tous droits réservés. Wo6/013

Remerciements

Tous ceux qui ont participé au succès de cette soirée :

Agence H&K, Sylvie Lancrenon, Géraldine L'Hénoret
Grégory Alexandre
Allociné, Alexandra Ouzilleau, David Banget
Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle et toute l'équipe d'Ambassador
Ateliers Bocquel
Barbara Wulfken, Alice Chireux, Stéphanie Pavard, Bénédicte Szczurek et toute l'équipe de l'Atelier des Giboulées
Cinéma Le Balzac, Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion
Bellefaye
Romain Blondeau
Jean-Luc Blouet et son équipe
Nicolas Brault
Guilhem Brémond
Stéphanie Busuttil
Nathalie Ferenzi, Cabinet Francis Louche
Nicole Canetti
Jean-Claude Carrière
Bertrand Chalon
Marc-Antoine Chaumien
Jordane Chouzenoux
Le Centre National de la Cinématographie
Le comité présélection court-métrage
Le comité présélection espoirs
Maître Eric Crussard et toute son équipe
Dominique Dedise
Laboratoire Photographique EPI
Jean-Maurice Esparbes
Samuel Faure
FNCF

Jérôme Grou-Radenez, Global Rouge
Olivier Guigues
Sylvie Da Silva, Didier Charvin, IDF Logistique
Anne Kennes
Peter Knapp
Hervé Le Phuez
Delphine Morelle
Alexandra Néri
Régine Perron
Nicole Petit
Laurent Renard
Adrien Sarre
Jean-Pierre Brossmann et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet
Sophie Vesoul
Elise Wasselin
Marianne Zilbard
Jean-David Zerdoun

Et tout particulièrement la Mairie de Paris pour son soutien dans le cadre de l'opération Cinéma de demain.

CHAQUE ANNÉE, LA MAIRIE DE PARIS
SOUTIENT ET ACCOMPAGNE ACTIVEMENT
LES SALLES ART ET ESSAI ET INDÉPENDANTES
L'ÉDUCATION AU CINÉMA
LES FESTIVALS ET LES ÉVÉNEMENTS
650 TOURNAGES
LE FORUM DES IMAGES

la ville de Paris aime le cinéma

MISSION CINÉMA www.cinema.paris.fr

MAIRIE DE PARIS



Tous droits réservés
paris
info **Le 3975**
Paris.fr
Plus d'informations sur la ville de Paris